

**VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 7 Mai 2010**

**Le sept Mai deux mil dix à 18 Heures 30 minutes**, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

**Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :**

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : D. MANCINO, J.L. ALBRIEUX et P. SAYETTAT, J.M. BERNARD), Adjoint.

Mmes et MM. : C. ASTIER, A. BETEMPS, N.GOMES, J. VIARD, A. ESPOSITO, J.P. EXARTIER, F. FALCO, M. GAY, P. MARIE, D. MOTTA, P. MORARD-CHATAIGNIER et G. ROSSERO.

**A l'exception de :** G. BOIS (procuration à J.M. GALLIOZ), S. BOUILLARD (procuration à D. MANCINO), P. JACOB et N. GERVASONI.

**Secrétaires de séance :** M. GAY

**Date de Convocation :** 29 Avril 2010

C.M. en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

Monsieur. Le Maire se félicite de la présence de P.MORARD-CHATAIGNIER après ses soucis de santé. Ensuite, il donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal et des délibérations votées le 02 Avril 2010 qui sont **approuvés à l'unanimité**.

**1) Marchés publics**

a) Margillan : Suite à des modifications sur les lots 22 et 23 ainsi que des essais de vibration, le montant total des travaux est porté à 470 444,70 €. L'avenant de 2442,40 € (0.522%) est **approuvé à l'unanimité**.

b) Maîtrise d'œuvre à Beaune le Mollard et Beaune l'église : Le bureau d'études ETI est retenu comme moins disant pour un montant de 24 875 € HT. **Approuvé à l'unanimité**.

c) Maintenance télégestion des réservoirs d'eau : Le contrat avec la société Electro-Mécanique du Genevois pour un an (1200 €/an) est **approuvé à l'unanimité**.

d) Assainissement et réseaux secs (Thyl, Buffaz Etraz) : La société VINCI est retenue pour engager les travaux (avec option drainage vers le camp des Espagnols) pour un montant de 269 387,07 €. Des dispositions particulières seront prises la semaine précédant le mondial de Trial. **Approuvé à l'unanimité**.

e) Z.A.C du Temple tranche deux : Après étude des dossiers et avis de l'architecte, les travaux d'aménagement sont confiés à la société VINCI pour un montant de 1 375 230 ,15 € HT. Le choix s'est porté sur le mieux disant au vu de la prise en compte des contraintes particulières (pont bascule, citerne fuel et dépollutions diverses). **Approuvé à l'unanimité**. Deux avenants portant sur la tranche deux : contrôle technique (3750 € HT) et coordination sécurité (5848 € HT) sont **approuvés à l'unanimité**.

**2) Garages Croix de la Mission au Thyl**

Le permis d'aménager cinq lots à usage de garages pour une superficie totale de 98m<sup>2</sup> section R, n° 782 P et 1760 P est **approuvé à l'unanimité**.

### 3) Z.A.D « ancien lycée »

Elle sera appelée « ZAD du Champ de Foire ». La demande d'inscription en Z.A.D du secteur de l'ancien lycée sera déposée en Préfecture avec les pièces nécessaires (périmètre, plan parcellaire et destination).

**La demande est approuvée à l'unanimité.**

### 4) Personnel communal

1) Modifications salariales concernant le poste de technicien supérieur chef :

- Bonification indiciaire de 15 pts à compter du 6 Mai.
- Indemnité spécifique de service au taux maximum
- Prime de service et rendement au taux maximum.

**Approuvées à l'unanimité**

2) Commission consultative du personnel:

- contrat d'habillement : la fourniture et l'entretien des tenues des personnels techniques est **approuvée à l'unanimité**.
- Journée solidarité : le lundi de Pentecôte sera considéré comme congé supplémentaire anciennement appelée « journée du Maire » **Approuvée à l'unanimité**.

3) Contrat de travail : un employé ne souhaite pas partir en retraite à 65 ans, son contrat est renouvelé pour un an à compter du 13 mai 2010.

**Décision approuvée moins sept abstentions.**

### 5) Admission en non valeur.

Un chèque de 58 € émis par un exposant de la foire aux plants 2008 n'a pas été recouvré ; les frais occasionnés étant plus élevés que la dette, la mise en non valeur est **approuvée à l'unanimité**.

### 6) Collectif des enseignants du lycée Général Férié.

Les élus sont informés des inquiétudes concernant la formation bi qualifiante des BEES 1<sup>ier</sup> degré (Ski et Montagne) pour la rentrée 2010. Le volume horaire des formations sportives et générales serait insuffisant et remettrait en cause la qualité des enseignements.

Un vœu de soutien au collectif enseignant est **approuvé à l'unanimité**.

### 7) Compte-rendu de Commissions

1) Urbanisme : l'adjoint aux travaux présente les projets d'aménagements :

- Place de la Mairie : Un espace type « amphithéâtre » et square embellira cette zone de stationnement et circulation pour un coût prévisionnel de 200 000 € TTC.
- Restauration scolaire : Après la rencontre du 04 Mai avec les parents d'élèves, les travaux de libération des locaux dans l'école primaire (bibliothèque et arts plastiques) débiteront en Juillet. L'ouverture du restaurant scolaire est prévue pour la rentrée 2011 avec livraison des repas en liaison froide. Pour la rentrée 2010, une solution provisoire en relation avec le lycée est à l'étude.

2) Shantonë : Une réunion avec l'exploitant et son cabinet comptable s'est tenue en mairie le 26 Avril. Les soucis d'exploitation et l'optimisation future ont été abordés et un point sera fait en fin de saison d'été pour étudier une nouvelle convention.

- 3) Site internet : La société CR Info est retenue pour la création d'un nouveau site internet. Le contrat se monte à 3 588 € TTC plus 478,40 €/an de maintenance.
- 4) Quartier du Vigny : Autour de la dynamique créée par le jardin collectif, l'association se restructure et organise le 19 Juin la fête des voisins, prévoit une sortie culturelle avec l'A.C.A et s'engage dans la Foire aux Plants. Le Conseil municipal encourage ces initiatives.

## 8) Questions diverses

a) Droit de place de stationnement : Les conjoints Richard Jacques et Hélène, vendeurs d'un terrain à la Commune se voient dispenser (en cas de dépôt d'un permis de construire) du paiement de la redevance pour non réalisation d'aire de stationnement. **Approuvé à l'unanimité.**

b) Électrification au Thyl-Dessous : Le dossier de subvention pour la mise en souterrain et l'éclairage public pour la partie restante aux deux villages est **approuvé à l'unanimité.**

c) Dépressage de forêt : Le coût est évalué à 19 840 € et une subvention espérée à hauteur de 5952 €. Le dossier est **approuvé à l'unanimité.**

d) Transport scolaire : Si les circuits ne seront pas modifiés à la rentrée 2010, un arrêt supplémentaire, avec abribus, doit être prévu à Margillan 3 pour un montant de 1080 € subventionné à 50%. **Approuvé à l'unanimité.**

e) Mise à jour des A.F.P : Afin de répartir les coûts qui se montent à 12 672 € avec une subvention attendue du Conseil général de 9 000€, M. le Maire propose de globaliser les dépenses des trois A.F.P, de s'engager à faire l'avance de trésorerie en attendant le versement du Département et de subventionner à hauteur maximum de 3672 € (les AFP n'ayant pas forcément de moyens financiers propres). **Approuvé à l'unanimité.**

Le contrat de mise sous pli et d'envoi par la Poste (9€/pli) est **approuvé à l'unanimité.**

f) Voirie communale : La réactualisation effectuée, ce sont, maintenant, 27,653 km de voiries à la charge de la commune. **Approuvé à l'unanimité.**

g) A.C.C.A du Thyl : Renouvellement du bail pour utilisation du chalet sans modification pour 160€/an. **Approuvé à l'unanimité.**

h) Renouvellement des baux avec l'A.I.C.C.A ou ACCA de St Michel : La question du renouvellement des baux n'est pas tranchée en attente de savoir si c'est avec l'ACCA de St Michel ou avec l'AICA de St Michel-St Martin d'Arc que ces baux doivent être renouvelés et aussi en attente du retour de l'avis de la Préfecture sur les questions posées par l'ACCA.

i) G.E.P : Le déplacement du marché pour la période estivale sur la place de la Vanoise est **approuvé à l'unanimité.**

La demande de « garage » à vélos en différents points du centre ville sera étudiée par les services techniques.

j) Accord S.T.R.F/SIRTOM : La proposition faite par la SFTRF de la reprise des voiries du « barreau » par la Commune de Saint-Michel, avec convention de prise en charge des frais d'entretien par la SFTRF en liaison avec la commune de St Martin d'Arc, est **rejetée à l'unanimité.** La Communauté de Communes Maurienne Galibier sera sollicitée pour négocier avec la SFTRF sur l'implantation future de la déchetterie

## 9) Informations diverses

- 1) Formation P.L.U : Monsieur le Maire rappelle qu'une formation est en place pour les agents et les élus concernés par le plan local d'urbanisme.
- 2) Régul-Matou : Remerciements de cette association pour la subvention accordée par la municipalité.
- 3) Atelier de déconstruction de véhicules : Un dossier d'implantation monté avec l'aide de Maurienne Expansion concernant la zone artisanale serait à jumeler avec la création d'une fourrière utile à la vallée.
- 4) Grille du porche de l'église : L'estimation du coût est de 40 000€. Le Conseil Général attribue une subvention de 10 800€.
- 5) Travaux d'électricité : 2 subventions sont accordées par le FACE pour des travaux de sécurisation à Villarzembrun et pour le poste de la Tour.
- 6) Stade : J.M. BERNARD, adjoint aux sports, précise que les travaux à l'arrière du stade débiteront le 17 Mai, afin de ne pas gêner les utilisateurs un courrier sera envoyé aux établissements scolaires leur précisant le début des travaux et la fermeture du stade principal à partir du 7 Juin.
- 7) Handball : Après le Camp Open de basket en juillet, un stage de hand pourrait se dérouler à St Michel. Les demandeurs souhaitent loger dans le nouveau lycée. Les nouveaux locaux n'étant pas encore disponibles, la décision n'est pas arrêtée.

Le Maire,

J.M. GALLIOZ